



Hermillon
Mairie

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 décembre
2006

Bulletin communal

N° 52

Présents : Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Jean-Jacques BEROUD, Sabine BAROUMORRUGARES, Patrick ALLARD, René VOISIN.

Absents représentés : André BOCHET (procuration à Yves DURBET)
Patrick DEIANA (procuration à Patrick ALLARD)

Absent : Olivier POLAUD

Ordre du jour

- 1 - Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 2 - Travaux connexes du r e m e m b r e m e n t - aménagement
- 3 - Assainissement à l'Echaillon
- 4 - Coupe de bois
- 5 - Tarifs des prestations communales
- 6 - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges pour l'année 2006
- 7 - Recensement de la population - enquête 2007 -
- 8 - Régime indemnitaire du personnel communal
- 9 - Restauration du tableau de la chapelle de Montandré
- 10 - Informations diverses

Jean DURIEUX est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 21 Novembre 2006.

DECISIONS

1 - Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Vu la délibération du 8 novembre 2001 approuvant le lancement du projet d'aménagement et de développement durable,

Vu la délibération du 26 janvier 2004 qui arrête le projet du P.L.U.,

Vu l'arrêté municipal du 27 avril 2004 prescrivant l'enquête publique du P.L.U.

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté est prêt à être approuvé,

Et après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

- **approuve le PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vote : unanimité

-2 - Travaux connexes du remembrement-aménagement

Le maire fait part au conseil de sa rencontre avec Robert Charbonnier de la Direction Départementale de l'Agriculture au sujet des aides que la commune peut obtenir pour le financement des travaux connexes.

Il rappelle également que lors de la réunion du 11 septembre dernier, il

avait été retenu Gilles VIAL comme maître d'œuvre pour la réalisation des travaux connexes. Une réunion aura lieu au début de l'année 2007 pour établir le phasage de l'opération qui devra démarrer prochainement et pour cela il est nécessaire d'autoriser le maître d'œuvre à lancer le dossier de consultation des entreprises.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide de donner un avis favorable au lancement de cette consultation.

Vote : unanimité

3 - Assainissement à l'Echaillon

Le maire expose au conseil la nécessité de réaliser un réseau collectif d'assainissement à l'Echaillon. Il serait relié au réseau syndical déjà en place sur l'autre rive de l'Arc.

L'estimation s'élève à :

€ 91.300 € HT pour la mise en place d'une pompe de relevage et du réseau

Le conseil après avoir délibéré :

- charge le maire de solliciter toutes les subventions possibles,

- autorise le maire à lancer la consultation pour recruter un maître d'œuvre.

Vote : unanimité

4 - Coupe de bois

L'Office National des Forêts nous présente le programme de coupes à marteler de l'exercice 2007 de la forêt communale. Il est prévu le marquage de la parcelle Q pour une vente partielle en 2007 (100 à 150 m³ de mélèzes).

Le conseil municipal accepte cette proposition

Vote : unanimité

5 - Tarifs des prestations

Danielle Bochet, adjointe aux finances présente l'évolution des tarifs communaux de 2002 à 2006.

Le conseil municipal, après avoir étudié ce tableau, décide d'appliquer une augmentation de 2 % sur certains tarifs (voir tableau en page 4).

Vote : unanimité

6 - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges pour l'année 2006

Yves Durbet donne lecture du rapport de la commission qui propose de transférer les cotisations au Syndicat du Pays de Maurienne et à l'Association Cantonale d'Animation ainsi que l'activité « Passeport du mercredi » et demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur celui-ci.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve le rapport et donne son accord sur les transferts et valide la réduction de l'attribution de compensation 2006 versée par la communauté de communes aux communes selon la répartition suivante :

St Julien Montdenis :	13.998 €
Le Chatel :	950 €
St Jean de Maurienne :	115.023 €
Hermillon :	9.065 €
Montvernier :	1.037 €
Villargondran :	13.809 €

Vote : unanimité

7 - Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à partir du 18 janvier 2007.

Pour effectuer cette opération pilotée par la commune, il est nécessaire de nommer un coordonnateur communal ainsi qu'un agent recenseur. Le Conseil, après avoir délibéré autorise le maire à recruter un agent recenseur. Celui-ci sera rémunéré sur la base de l'indice majoré 279.

Vote : unanimité

8 - Régime indemnitaire du personnel communal

Le maire rappelle l'instauration de l'Indemnité d'Administration et de Technicité à certaines catégories du personnel et propose d'étendre cette indemnité aux agents des services techniques.

Le conseil municipal approuve cette proposition et charge le maire de mettre en œuvre cette indemnité à compter du 1er janvier 2007.

Vote : unanimité

9 - Restauration du tableau de la chapelle de Montandré

Le tableau « Annonciation » signé Dufour appartenant à la commune et situé dans la chapelle de Montandré est en piteux état et nécessite d'être restauré. La restauration consiste en la remise en état de la toile évaluée à 10.500 € HT et du cadre pour 6.300 € HT.

Le Conseil Général est susceptible de subventionner cette opération ainsi que d'autres organismes à rechercher.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- ✍ de solliciter une demande de subvention auprès de l'Etat, du département ainsi qu'à tout autre organismes .
- ✍ d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaire à cette opération.

Vote : unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Danielle BOCHET informe que la distribution des colis du Noël est en cours pour les personnes âgées de 80 ans et plus et que le repas des anciens a accueilli 80 convives.

François ANDRE remercie tous les participants au Téléthon qui a permis de récolter 4.018 € de dons.

Jean-Jacques BEROUD demande des précisions au sujet de la délibération du 11 septembre 2006 concernant le choix du maître d'œuvre des travaux connexes du remembrement-aménagement.

Michel FRUMILLON remercie toute la population pour leurs efforts d'illumination du village en cette période de Noël.

Yves DURBET annonce :

- ✍ que des rencontres sont prévues avec les jeunes les 21 et 27 décembre 2006
- ✍ que les vœux du personnel auront lieu le vendredi 22 décembre 2006
- ✍ le projet présenté par l'USEP et l'ONAC pour l'organisation d'une manifestation intitulée « LES CHEMINS DE LA MEMOIRE ». Elle aura lieu le 12 juin 2007. Des informations supplémentaires vous parviendront prochainement.

INFORMATIONS

DERNIERE MINUTE

Michel FERRARIO a été recruté comme agent recenseur dans le cadre du recensement de la population qui démarrera le 18 janvier 2007 jusqu'au 17 février 2007

JEUNESSE

Le programme de l'espace jeunes est disponible en mairie

CLUB DE DANSE D'HERMILLON

Soirée dansante organisée le Samedi 13 janvier 2007 à la salle polyvalente à partir de 20 H 30. Cette soirée est ouverte aux habitants d'Hermillon et à leurs amis

ETAT CIVIL

Décès

20/11/2006
BRUN Robert

A la demande de Solid'Art Maurienne, nous insérons un communiqué sur la fête du 22 septembre prochain.

Le baptême de "L'aura"

Depuis 1996, des centaines d'artistes et des milliers de citoyens (hommes, femmes, enfants) de Maurienne, de France et du Monde participent à une aventure artistique et humaine peu commune. Ils laissent un message, une trace gravée dans des pièces d'aluminium en forme d'aura. Ils le font pour eux-mêmes, mais aussi pour les générations futures.

Dès 1996, chaque pièce gravée est imprimée sous forme d'estampe pour que chacun garde un souvenir de sa création.

Un atelier d'insertion, spécialisé en gravure et imprimerie d'art a été créé pour accompagner cette démarche.

A partir de 2001, plus de 150 personnes vivant dans des conditions très difficiles, construisent, pierre après pierre, l'énorme socle de 5000 m² qui va accueillir les 42 000 pièces de l'oeuvre collective appelée "L'aura". Par ce projet, ces personnes ont retrouvé travail, formation, confiance en soi, dignité, reconnaissance, ...

Plusieurs centaines de femmes et d'hommes, à travers des chantiers internationaux de jeunes et des chantiers de bénévoles participent également à cette vaste entreprise.

"L'aura" c'est aussi : 5000 m², 42 000 pièces d'aluminium, 84 000 estampes, 4 000 tonnes de pierres, 25 km de fil de fer, 60 000 agrafes, 12 000 m² de grillage, 800 pieux, 110 500 heures de travail, 160 personnes bénéficiaires du RMI accompagnées, 2000 bénévoles, 90% de pente, 15 années de travail, des milliers de relations nouvelles, des moments de convivialité extraordinaires...

"L'aura" c'est également : Une oeuvre unique, l'une des plus grandes créations collectives au monde, un outil de développement global, un site

culturel vivant, un outil de communication pour la Maurienne, une oeuvre pour tordre le cou aux individualismes de tous bords, une symphonie en "homme majeur", ...

Le 22 septembre 2007, nous fêterons "L'aura"

En après midi : Grande foire aux utopies, présentation d'une multitude de projets innovants de tous horizons, solidaires ou artistiques, tous porteurs d'espérances.

Présentation de la richesse et de la diversité culturelle de la Maurienne. En soirée: repas gaulois en plein air, suivi d'un grand spectacle Son et Lumière autour de "L'aura"

BONNE ET JOYEUSE ANNEE 2007



